

Commission des Courses de chevaux.

- MM. de Peyronny, trésorier-payeur, *président*.
Astruc, lieutenant d'artillerie, chargé du service des transports.
Le commandant du détachement de gendarmerie.
Gazengel, aide-commissaire de la marine.
Narii Salmon, propriétaire.

Commission des Jeux divers.

- MM. Bonet, directeur de l'arsenal, *président*.
Rondeau, receveur de l'enregistrement.
Robert, directeur des ponts et chaussées.
Le prince Teriitapunui.
Poroi, propriétaire.
Afitataa, membre du comité d'agriculture et de commerce.

Commission du Banquet au Roi et aux chefs indigènes.

- MM. Coulomb-Roger, directeur des affaires indigènes, *président*.
Jolliet, capitaine d'infanterie de marine.
Chassaniol, médecin de 1^{re} classe de la marine.
Langomazino, défenseur et membre du comité central d'agriculture et de commerce.
Maheanu, chef du district de Faaa.
Lagarde, gérant des caisses indigènes.

Commission Théâtrale.

- MM. Breuilh, capitaine d'artillerie, *président*.
Gavaud, aide-commissaire de la marine.
De Jorna, aide-commissaire de la marine.
Ytier, employé des ponts et chaussées.
Bérard, maréchal-des-logis de gendarmerie.

Commission d'Himene.

- MM. Coulomb-Roger, directeur des affaires indigènes, *président*.
Augarde, lieutenant de vaisseau.
Poroi, propriétaire.
Tere, chef du district de Mataiea.

Papeete, le 15 juin 1878.

Signé : F. PLANCHE.

Par le Commandant Commissaire de la République :

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,

Signé : ERN. CHAMPY.

N^o 186. — **ARRÊTÉ** promulguant le décret du 16 mars 1878 relatif aux lettres de ou pour la République argentine (décret y annexé).

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie,
Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu l'article 65 de l'instruction ministérielle du 26 juin 1860;

Vu l'arrêté local du 21 janvier 1876 portant organisation du service postal dans les Établissements français de l'Océanie;